

**Intitulé de la nature de poste :**  
 Enseignant Centre hospitalier de Nantes Pédiatrie

Numéro du poste	2022-23
Missions	<p>Concevoir, mettre en œuvre, animer et évaluer des projets pédagogiques ainsi que des ateliers à destination d'élèves (possiblement de 3 à 18 ans) en réponse à leurs besoins et en prenant en compte les troubles psychosociaux et médicaux ;</p> <p>Dans certaines situations, enseigner au chevet ;</p> <p>Co-intervenir avec des soignants et des éducateurs de jeunes enfants ;</p> <p>Participer aux réunions institutionnelles au sein du CHU et de l'unité d'enseignement ;</p> <p>Assurer le lien avec les établissements scolaires pour prendre en compte l'enseignement dispensé, préparer le retour à l'établissement ;</p> <p>Assurer le lien avec le SAPADHE, le CASNAV, le PPRS44, les enseignants-référents... ;</p> <p>Participer aux réunions d'équipe éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation ;</p> <p>Contribuer à l'évaluation de la situation scolaire d'enfants et adolescents présentant des troubles psychiques (état dépressif, idées suicidaires, retrait scolaire anxieux...) ; élaborer, en lien avec les familles, les soignants et les chefs ou directeurs d'établissement un projet de retour dans l'établissement scolaire.</p> <p>Mettre en place un accompagnement pédagogique pour les élèves allophones et/ou migrants et, en lien avec les assistantes sociales du CHU et le CASNAV, élaborer un projet de scolarisation hors CHU.</p>
Conditions spécifiques du poste	<p>Ce poste est situé en milieu hospitalier. L'enseignant spécialisé doit pouvoir prendre en compte la spécificité de cet environnement et travailler au sein d'une équipe pluri-professionnelle avec les soignants et les éducateurs de jeunes enfants pour proposer des pratiques pédagogiques adaptées et différenciées en réponse aux besoins des élèves accueillis dans plusieurs services différents.</p> <p>Une grande adaptabilité est nécessaire, les groupes d'élèves pouvant fluctuer très régulièrement.</p> <p>Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et l'autorité fonctionnelle du CHU, l'enseignant spécialisé assure chaque semaine 27h.</p>
Profil et qualifications nécessaires	<p>Ce poste s'adresse aux enseignants titulaires du CAPPEI, CAPASH, CAPSAIS.</p> <p>Les candidats devront faire la preuve d'une connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap. Ils devront être capables de travailler en partenariat et posséder de réelles capacités de communication.</p> <p>Connaissance des dispositifs spécifiques à l'ASH          Connaissances autour des troubles psychosociaux          Capacités à travailler en équipe pluri professionnelle          Qualités relationnelles</p> <p>Indemnités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- N°1914 : Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) de 100 € (proratisation selon quotité d'affectation et quotité de travail)</li> <li>- N° 408 si titulaire du titre : Indemnité de fonctions particulières 70,35 €</li> <li>- N° 1994 : Indemnité forfaitaire 147,08 € SEGPA, EREA, ULIS second degré, ESMS</li> </ul>
Nom et courriel du référent à contacter pour renseignements sur le poste	<p>IEN ASH : Séréna MOULART          Secrétariat : 02 51 81 69 43 / <a href="mailto:ce.0440427a@ac-nantes.fr">ce.0440427a@ac-nantes.fr</a></p> <p>Enseignant CHU Pédiatrie : Vincent ROBERT  <a href="mailto:Vincent.robort@ac-nantes.fr">Vincent.robort@ac-nantes.fr</a></p>